

Novembre 2005

Mais comment fait-on pour en avoir, de L'AUTORITE ?

Maternelle-Elémentaire



« Il faut exiger de chacun ce que chacun peut donner, replit le roi. L'autorité repose d'abord sur la raison. Si tu ordonnes à ton peuple d'aller se jeter à la mer, il fera la révolution. J'ai le droit d'exiger l'obéissance parce que mes ordres sont raisonnables. »

Le Petit Prince - Antoine de Saint- Exupéry - chap. X (Rencontre avec le roi)

Beaucoup parmi nous savent, pour les avoir vécus, ou pour avoir entendu un proche en parler, ce que sont ces moments difficiles où l'on essaie de maintenir le cap, où l'on navigue entre les rappels à l'ordre, les silences, pour tenter de terminer une séquence. Sentiment très partagé entre la colère et l'impuissance : « Je ne sais pas faire ! »

Mais peut-on se former à l'exercice de l'autorité ? La réponse est oui : l'autorité se travaille.

1. Propos d'élèves sur l'autorité :

- Certains disent : « Sévère mais juste. Il prend le temps de parler avec les élèves difficiles. Quand on est énervé, il fait sortir les règles et il relit le texte. Cela nous calme. On sait qu'il tient parole ! »
Pas d'autorité pour eux, sans la nécessité de faire respecter certaines règles et de tenir parole.
- D'autres affirment : « Avec lui, on apprend ! ».

L'autorité de l'enseignant se joue également avant la séance, lors de sa préparation. Pendant la séance, il demeure celui qui décide, propose, pilote, en limitant ses interventions.

Le champ de l'autorité de la personne est déplacé alors au champ de la professionnalité, de la compétence.

Attention ! Une classe qui s'ennuie, peut aussi fragiliser l'autorité de l'enseignant. Même si c'est une classe apparemment facile !

2. Quels sont les types d'autorité ?



Bruno Robbes (IMF) dans les « Cahiers pédagogiques N°426 » (page 21) redéfinit l'autorité à partir de cette étymologie. Il parle de trois types d'autorité :

- L'autorité statutaire (être l'autorité)**. A l'école, c'est la transmission du savoir qui fonde l'autorité statutaire de l'enseignant. Elle ne suffit pas à garantir l'exercice d'une autorité effective. Si l'enseignant en reste à cette signification, il risque un raidissement, un basculement vers la force, le pouvoir.
- L'autorité de l'auteur (avoir de l'autorité)**. C'est le premier sens de la définition du dictionnaire. C'est l'auteur qui autorise. C'est avoir une confiance suffisante en soi pour oser se confronter à un autre, avec son savoir et ses manques, en ayant le souci de lui ouvrir les voies vers l'autonomie. Elle repose sur des compétences relationnelles et affectives.
- L'autorité de capacité et de compétence (faire autorité)**. Elle suppose des compétences professionnelles en didactique et en conduite de classe.

Le conflit peut alors être un moment d'apprentissage et utilisé par l'enseignant. C'est le cas de **la pédagogie institutionnelle**.

Et Bruno Robbes termine par ceci : « L'autorité n'est donc jamais acquise une fois pour toutes, même si le temps est une donnée majeure de la pérennisation. Elle s'établit en situation, dans un réglage constant et précaire entre être, avoir et faire. »

3. Quelles conséquences ?

Tout enseignant se pose la question de son autorité, et peut avoir des positionnements différents :

➤ soit il prend une attitude classique :

« *Je vais user de mon autorité, j'attends que le calme revienne et après l'avoir obtenu, je commencerai...* ». L'objectif est ici de réduire l'agitation en un temps limité. Ceux qui ont cette autorité naturelle par leur présence, obtiennent rapidement le calme, ce qui leur permet de présenter le travail et de canaliser facilement le trop-plein d'énergie.

➤ soit il adopte une stratégie :

« *Comme je ne sais pas amener au calme ceux qui n'y sont pas et qu'ils vont me résister, et y trouver du plaisir, je vais m'adresser aux autres et lancer un travail avec eux.* »

L'objectif est pour lui de renoncer à mettre au calme pour démarrer la séance. Il choisit donc un vrai apprentissage avec un enjeu. Ce sera de :

- Proposer une véritable tâche complexe, un problème ouvert.
- Mettre au travail avec une consigne écrite au tableau, sans équivoque.
- Prendre en compte le refus possible, sans y répondre, ni céder.
- Ne pas déranger pendant les travaux (mais les observer et relancer parfois).
- Ne pas évaluer mais donner les moyens de le faire soi-même.
- Autoriser les essais, les tâtonnements ; dédramatiser les refus et les échecs.
- Organiser la confrontation des résultats et des démarches.
- Aider à formuler l'apprentissage réalisé (« *Qu'est-ce que j'ai appris ?* ». « *Qu'est-ce que je dois retenir ?* »).

La pratique du débat peut aider l'autorité, car elle favorise la capacité à écouter, à proposer et à décider après avoir consulté.

4. Avoir de l'autorité, c'est quoi ?

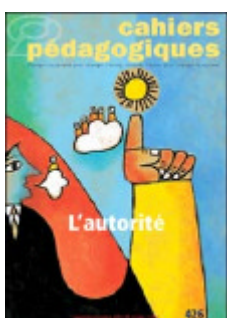
C'est une combinaison judicieuse qui passe par les questions suivantes : Est-ce que ...

- B j'ai de la présence en classe, par ma posture, ma voix, mon regard, mes déplacements ?
- C je suis capable de réagir par la parole, ou par une communication non verbale (geste...) ? Mes gestes et ma voix sont-ils en concordance ?
- D je suis capable d'identifier mes peurs et celles de mes élèves (prendre la parole, se lever...) ?
- E je suis attentif aux « humeurs » de la classe, pendant la journée, mais aussi tout au long de l'année ?
- F je sais accepter les conflits et les réguler ?
- G je peux m'excuser en tant qu'adulte quand des propos non respectueux m'ont échappé ?
- H je sais solliciter l'adhésion sans avoir recours à la force ? A la sanction ?
- I je sais écouter les élèves quand ils disent (mal parfois) leur mal être, leur ennui ?
- J je sais dire des choses désagréables d'une façon qui soit acceptable par tous ?
- K je sais avoir une bonne estime de soi ?
- L je suis cohérent, garant des règles établies, et je suis juste ?

5. Conclusion :

Il revient à chacun de clarifier sa position face à l'autorité.

Il y a bien des soirs où, malgré le caractère raisonnable de mes demandes à la classe, je connaîtrai ces moments de découragement et de doute. Pourquoi cela n'a-t-il pas marché ? Je pensais les intéresser. Et viendront ces moments de doute, de ressassement où l'on se sent « nul » ou presque, pour une journée ou pour plus longtemps. Dans ces moments difficiles, l'échange et la prise de distance (par l'écrit, par exemple) seront essentiels pour pouvoir, le lendemain, repartir du bon pied. Ce qui est rassurant, c'est que contre toute attente, parfois sans que nous sachions pourquoi, cela marche. Ni Superman, ni Superwoman, l'essentiel est de ne pas se décourager, mais d'aller à l'école avec sérénité.



Bibliographie :

- *Les cahiers pédagogiques* N° 426 (septembre-octobre 2004) : « L'autorité »
- *Classes difficiles (des outils pour gérer les perturbations scolaires)* J.F Blin (Delagrave Pédagogie et Formation)

**B. RABILLER - IEN Angers 3 (49) / P. PERRIER - IEN St Philbert (44)
L. Pallard (49) / J. Rouffignac (49)**